

# **COMMISSION FOOT DIVERSIFIE**

**Délégation du Roannais** Tél: 04.77.44.51.95

PV N°15 publié le 25/11/2025

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Responsable: Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre: Alain PARATCHA

# **COURRIERS REÇUS**

Loire Sornin : nous avons bien enregistré le résultat de la rencontre, PARIGNY ST CYR 2 – LOIRE SORNIN 1, en Foot Loisir +40 ans.

St André d'Apchon : avis favorable pour avancer et inverser la rencontre n°54621907, ST ANDRE D'APCHON – BUSSIERES. Elle était initialement programmée au samedi 13 décembre. Elle se disputera le vendredi 12 décembre, à 20h30, à Bussières.

#### **REPORT DES MATCHS « CRITERIUM »**

En raison des conditions météorologiques très défavorables le week-end dernier (21 et 22 novembre), de très nombreux arrêtés municipaux ont été pris par les communes pour protéger leurs terrains. En conséquence, nous avons décidé, en accord avec le président de la Délégation, de reporter la journée 7 de championnat.

CETTE JOURNEE EST REPROGRAMMEE AU 16 OU 17 JANVIER 2026.

Le match n°54621878 du 10/10/25, ST ANDRE D'APCHON – VILLEREST, se jouera le samedi 20 décembre, à 14h30.

Le match n°54566356 du 14/11/25, ST DENIS DE CABANNE - PARIGNY ST CYR 5, se jouera le vendredi 6 février 2026, à 21h.

Le match n°54623825 du 12/12/25, ST JEAN LA BUSSIERE - PERREUX, se jouera le vendredi 6 février 2026, à 20h30.

Le match n°54622298 du 10/10/25, ST NIZIER SOUS CHARLIEU – COURS, se jouera le vendredi 6 février 2026, à 21h.

Le match n°54566328 du 20/09/25, ROANNE ARCT – COMMELLE VERNAY, se jouera le samedi 7 février 2026, à 14h30.

# **AVIS AUX CLUBS**

#### Rappel

Si pour des raisons météorologiques (ou autres), votre terrain est impraticable, la rencontre est automatiquement inversée.

#### Article 2.4.4 Terrains impraticables (RS du championnat « Critérium »)

Lorsque les terrains sont impraticables ou en cas d'arrêté municipal, tous les clubs et toutes les équipes ont l'obligation d'inverser les rencontres, même lors des matchs retour.

- Les rencontres programmées le samedi après-midi se joueront à 14h30. Ce changement d'horaire concerne les équipes d'Avenir Côte 6, de Roanne ARCT et de St André d'Apchon.

## **TIRAGE AU SORT DES COUPES**

#### **COUPE DE L'AMITIE**

## - Vendredi 5 décembre, à 20h30

BUSSIERES – MABLY VAL D'AIX – AVENIR COTE 5

#### -Vendredi 5 décembre, à 21h

RHINS TRAMBOUZE – ST DENIS DE CABANNE ROANNAIS FOOT 42 – ST ANDRE D'APCHON FC. ROANNE – PARIGNY ST CYR 5 ESSOR – COURS LE COTEAU – ROANNE ARCT BRIENNON – ST NIZIER SOUS CHARLIEU

### **COUPE DALFORT**

# - Vendredi 5 décembre, à 20h30

SUD FOOT 71 – NORD ROANNAIS ST SYMPHORIEN DE LAY – GOAL FOOT FILERIN – VILLEREST PARIGNY ST CYR 6 - CREMEAUX

#### - Vendredi 5 décembre, à 20h45

OLYMPIQUE EST ROANNAIS - ROANNE PORTUGAIS

## -Vendredi 5 décembre, à 21h

COMMELLE VERNAY – PERREUX

# -Samedi 6 décembre, à 14h30

AVENIR COTE 6 - VILLERS

Exempt: STE FOY ST SULPICE

# FOOT LOISIR + 40 ANS A 7

Nous rappelons que les joueurs participant à la compétition « Foot Loisir +40 ans à 7 » doivent impérativement disposer d'une licence "Foot Loisir".

Des contrôles seront systématiquement opérés sur les feuilles de match.